



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE COEUR DE NACRE

Mieux connaître la biodiversité sauvage
du territoire pour mieux la préserver !

2021-2023

En 2020, **Cœur de Nacre** a candidaté à un appel à projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour réaliser un Atlas de la Biodiversité sur son territoire pendant 3 ans avec l'appui de structures partenaires.

Un projet développé en partenariat avec



soutenu par :



QU'EST-CE QUE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE ?

RECENSER, PRÉSERVER, SENSIBILISER ET VALORISER COLLECTIVEMENT

- **sensibiliser** et **mobiliser** les élus, les acteurs et les citoyens aux questions de la biodiversité ;
- **mieux connaître la biodiversité** sauvage du territoire afin d'identifier des **enjeux** spécifiques sur certains secteurs ou pour certaines espèces ;
- faciliter la prise en compte de **ces richesses naturelles** lors de la mise en place des projets d'aménagements de du territoire ;
- **préserver et valoriser le patrimoine naturel local.**

COMMENT PARTICIPER À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ?

- **Envoyer des photos d'espèces sauvages:**

Partagez des photos depuis votre jardin, votre maison, sur les plages, les dunes, dans les forêts ou autres espaces publics depuis votre smartphone.

- **Agissez depuis votre environnement pour la biodiversité:**

ex : installation de nichoirs avec l'appui et les conseils de ces structures partenaires

- **Participez aux actions collectives:**

aux sorties-découverte, aux ateliers, inventaires et réunions participatives proposés.

Organisez vous-même des animations, en tant que citoyen ou représentant d'association locale souhaitant agir pour la biodiversité de proximité !



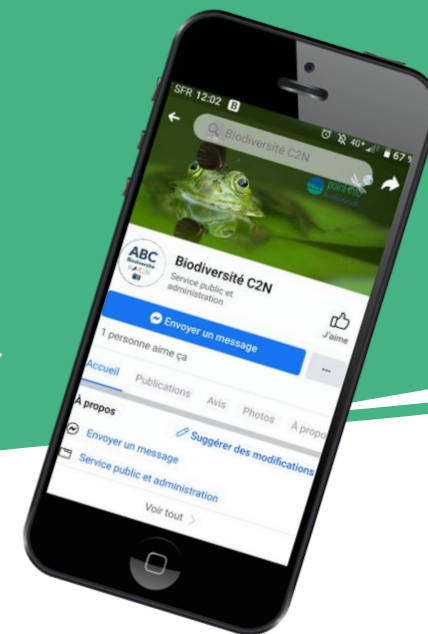
@BIODIVERSITEC2N


Abonnez-vous à la page Facebook



PARTAGEZ VIA FACEBOOK

@BIODIVERSITEC2N



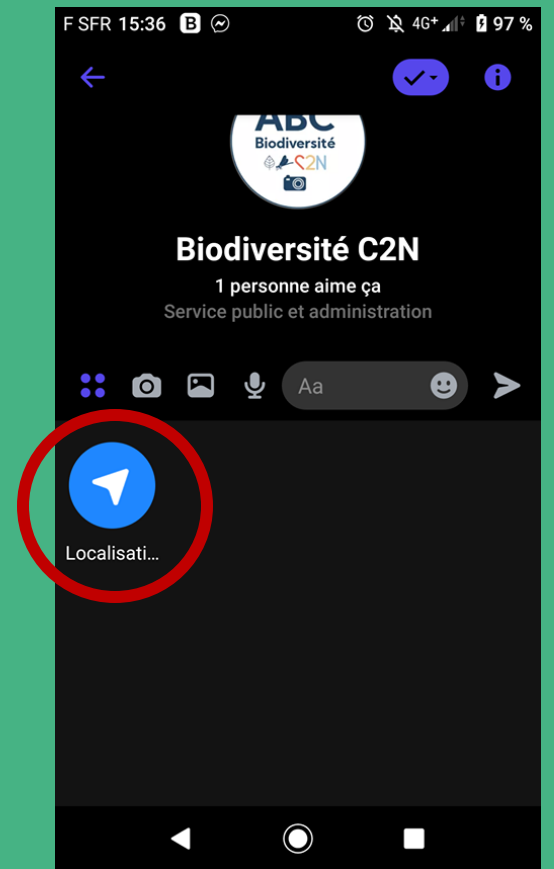
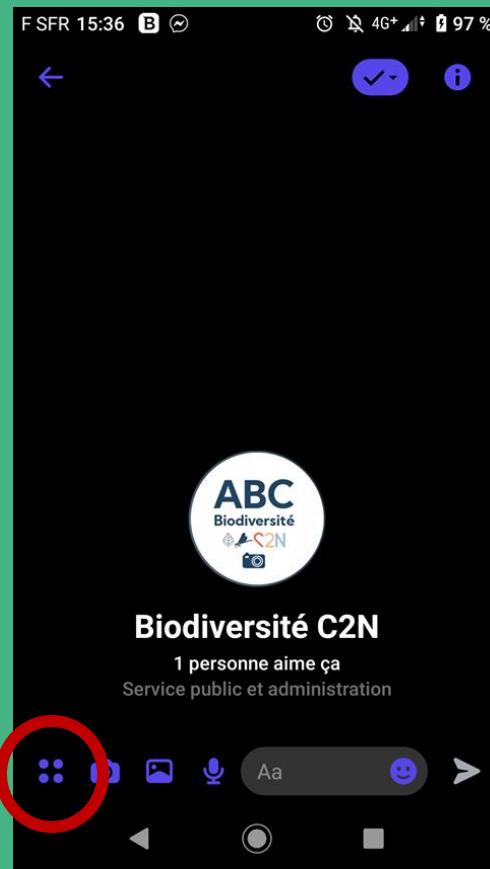
 @BIODIVERSITEC2N est une page créée spécifiquement pour ce projet qui permet

- **de partager**, par les habitants et d'autres acteurs locaux, de **photographies et autres témoignages** concernant les animaux, plantes et champignons sauvages du territoire
- **de diffuser les informations** en lien avec l'Atlas de la Biodiversité, notamment des **conseils pour préserver la biodiversité** chez soi ou l'annonce des prochaines **animations « biodiversité »** !

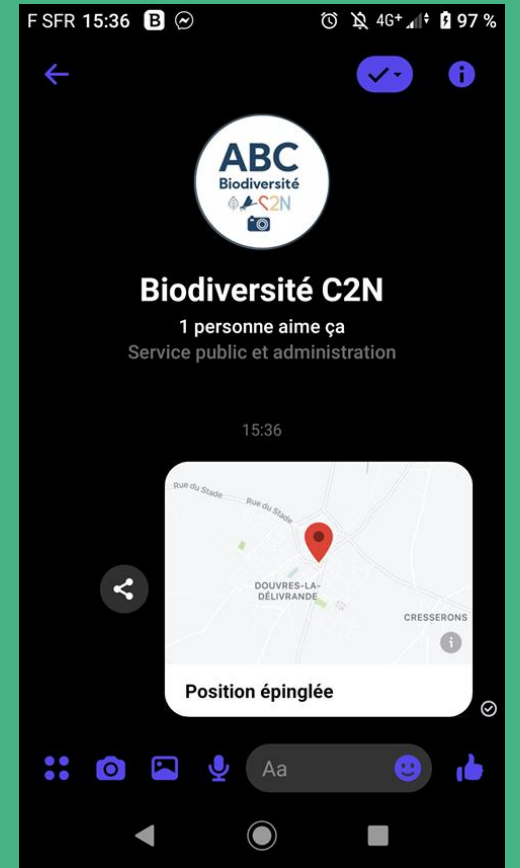
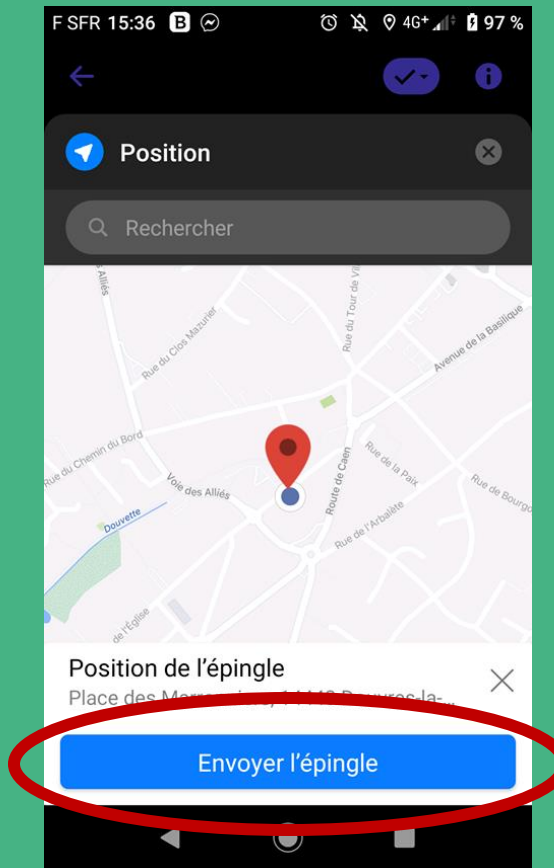
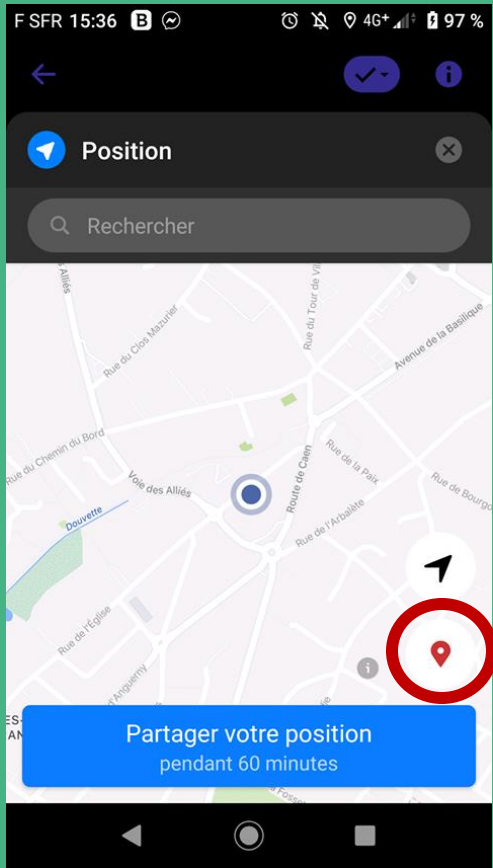


COMMENT ENVOYER VOTRE LOCALISATION
ÉPINGLÉE SUR FACEBOOK ?

COMMENT ENVOYER VOTRE LOCALISATION ÉPINGLÉE SUR FACEBOOK* ?



*POSSIBLE UNIQUEMENT AVEC UN SMARTPHONE AVEC INTERNET



VOUS N'AVEZ PAS FACEBOOK, ENVOYEZ VOS PHOTOS PAR EMAIL

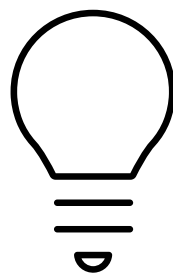
Une fois les photos réalisées :

1. Envoyez-les-nous, par **mail** à biodiversiteC2N@gmail.com en précisant: votre nom, la date et la localisation (commune, rue, hameau).

★Précision : s'il s'agit d'une espèce sauvage très connue (ex : , hérisson, rouge-gorge,...), un simple témoignage écrit peut suffire, en incluant les mêmes informations complémentaires demandées ci-dessus.

2. Vos photos seront analysées par les partenaires-experts pour identification des espèces.

3. Elles seront ensuite nommées puis partagées sur cette page Facebook !



QUELQUES ASTUCES POUR FAIRE DES PHOTOS DE NATURE

Il est impossible de déterminer toutes les espèces uniquement par photographie, mais il est bon d'avoir à l'esprit quelques astuces pour faciliter le travail d'identification par les experts !

Pour toutes les espèces :

Dans l'idéal, faire **plusieurs clichés**, sous **différents angles**, en évitant les forts contrastes avec l'arrière-plan et en faisant apparaître quand c'est possible, un repère de taille (pièce de monnaie, stylo,...).

Pour les champignons :

Se mettre à *hauteur de l'espèce*, pour bien montrer la forme et les ornements du pied et du dessous du chapeau,...)



Pour les plantes :

En plus d'une photo d'ensemble, vous pouvez aussi faire un cliché plus zoomé de caractères semblant assez typiques de l'espèce comme ses **feuilles**, ses **fleurs**, ou ses **fruits**,



Pour tous les animaux :

Privilégiez les photos de **sujets les plus gros et/ou adultes** si vous observez une population d'une même espèce (crapaud plutôt que têtard, oiseau plutôt qu'oisillon, insecte ailé plutôt que larve,...) Le **mode « vitesse »** de l'appareil photo est à privilégier, surtout pour les animaux vifs !



Pour les insectes volants, les lézards, ...:

Préférez les photos **le matin**, quand ces animaux «à sang froid » sont encore peu actifs. Les approcher doucement, **sans geste brusque, en n'arrivant pas dos au soleil** (ombre).



Pour les crustacés :

Une **photo vue de dessus**, est le meilleur compromis pour les crabes, les crevettes, les cloportes.



Pour les mollusques :

Une photo de la coquille peut suffire, mais en la prenant du **côté de son ouverture**.

Pour les amphibiens :

Se rapprocher de **milieux aquatiques au printemps** (reproduction) pour mieux les trouver. Le reste du temps, ils restent dans les **endroits frais** (caves, regards d'eau...).



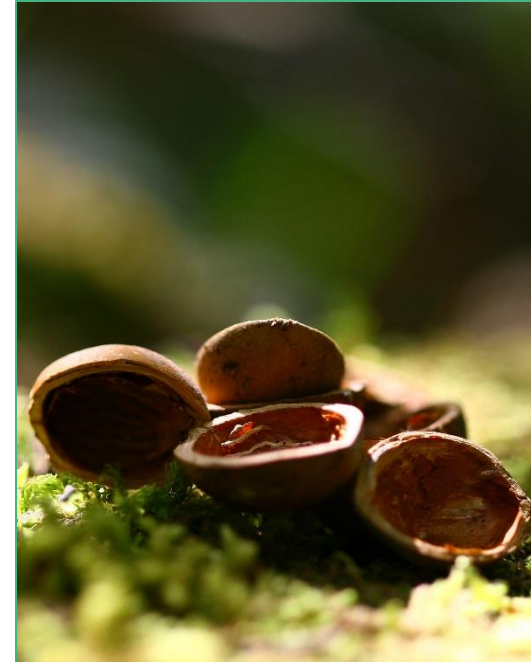
Pour les oiseaux :

Plus faciles à photographier sur une **zone de nourrissage** (mangeoires).
ou quand les arbres n'ont pas de **feuilles**, mais avec un **bon zoom** !



Pour les mammifères :

Des photos d'**indices** de ces animaux discrets et nocturnes peuvent suffire parfois (**crottes, poils, restes de repas**). Si vous avez la chance d'en croiser un, privilégiez l'**approche lente**, **contre le sens** du vent et avec des **vêtements se fondant dans la nature**.



QUI CONTACTER POUR TOUTE QUESTION SUR L'ABC ?

Benjamin POTEL

Responsable du **Point Info Biodiversité**

au sein du **CPIE Vallée de l'Orne** (structure coordinatrice de l'ABC)

Adresse courriel (dédiée à ce projet) : biodiversiteC2N@gmail.com

Téléphone : 06 49 98 00 84



VALLEE DE L'ORNE

